*	Public Works and
7	Government Services
	Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du

fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services linguistiques PSBID, PWGSC / DIASP, TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 10C1/Place du Portage, Phase III Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet Translation Services					
Solicitation No N° de l'invitation 86100-170002/A			Date 2017-04-27		
			Amendment No N° modif. 002		
File No N° de dossier 503zf.86100-170002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			/ME	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$ZF-524-31328	eférence de SEAG				
Date of Original Request for S Date de la demande de l'offre	-	inale		20	017-03-31
Solicitation Closes at - à 02:00 PM on - le 2017-05-10	- L'invitatior	n prend	d fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Remillard, Michele			- -	Buyer Id - Id de l'acheteur 503zf	
Telephone No N° de téléphone FAX No N			- N°	N° de FAX	
(819) 420-4602 ()					
Delivery Required - Livraison	exigee				
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service					
Security - Sécurité					
This revision does not change the security requirements of the Offer.					
Cette révision ne change pas le	es besoins en matiè	ère de sécu	urité	de la	présente offre.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui	No - Non		
The Offeror hereby acknowledges this revisite proposant constate, par la présente, cette				
Signature	Date			
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au		print)		



Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002

Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 002 vise à :

- A) Fournir des réponses aux questions reçues à ce jour.
- B) Modifier la demande d'offres à commandes.

QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIE II

Question 1

En ce qui a trait aux quatre (4) volets de travail, il est clair que chaque volet doit être traité de manière distincte, mais est-il acceptable de le faire dans la même offre? Est-ce que les réponses aux critères CTC1 et CTC2 doivent être répétées chaque fois, puisque ces procédures ne changent pas selon le contenu des textes? Merci d'être le plus précis possible concernant la manière dont nous devons présenter une offre.

Réponse

Pour simplifier l'évaluation, veuillez présenter une offre distincte pour chaque volet.

Question 2

Plusieurs offres à commandes (OC) seront attribuées par volet. Est-ce qu'un classement sera établi ou est-ce que chaque titulaire d'OC pourra recevoir le même volume de travail? En d'autres mots, est-ce qu'il y a une manière prédéterminée d'attribuer le travail ou est-ce que les utilisateurs pourront établir des commandes subséquentes au détenteur d'OC de leur choix?

Réponse

Voir Partie 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 6.8 Procédures pour les commandes subséquentes.

_ . . .

Question 3

Veuillez confirmer qu'il ne fait pas indiquer le nom des ressources linguistiques (traducteurs) dans la réponse à la DOC.

Réponse

Il n'est pas nécessaire de nommer les ressources.

Question 4

1. Volets B et D, critères CO1.2 et CO1.4

Est-ce que de l'expérience démontrée relative aux domaines indiqués ci-dessous serait jugée acceptable?

CRIMINOLOGIE : Tout document qui porte sur la criminologie et les affaires correctionnelles, la protection civile, la sécurité nationale et le renseignement.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - Nº du dossier 524zf.86100--170002 Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse

Oui, pourvu qu'il ne s'agisse pas seulement de documents administratifs, mais bien juridiques, propres à ce domaine.

DÉLIBÉRATIONS PARLEMENTAIRES : Documents qui portent sur les délibérations parlementaires.

Réponse

Non.

IMMIGRATION: Tout document qui porte sur l'immigration, le statut de réfugié, la citoyenneté canadienne, les douanes, les processus d'obtention de passeports et de visas.

Réponse

Oui, pourvu qu'il ne s'agisse pas seulement de documents administratifs, mais bien juridiques, propres à ce domaine.

Question 5

Volet C - CO1.3

Est-ce que l'expérience dans les domaines suivants serait jugée acceptable?

Textes administratifs et généraux : Documents de nature générale et administrative qui portent sur les divers domaines d'activités du gouvernement du Canada.

Réponse

Oui.

Emploi: Tout document qui porte sur la gestion des ressources humaines, l'emploi et la sécurité sociale.

Réponse

Oui.

Finances: Tout document qui porte sur la gestion financière et budgétaire, la comptabilité et la vérification publiques, la fiscalité, l'économie, la finance, la statistique appliquée et l'économie.

Réponse

Oui.

Question 6

Section 4.1.1.2, Critères techniques cotés - utilisés pour tous les volets. Cette section indique que les offrants doivent soumettre une offre séparée pour chaque volet pour lequel il désire être évalué. Chaque doit être clairement identifiée et doit indiquer pour quel volet elle s'applique. Une offre qui n'indique pas son volet pertinent sera évaluée comme étant non recevable.

Les différents volets pour lesquels nous souhaitons être évalués doivent-ils être identifiés dans une offre, ou devons-nous plutôt préparer une offre distincte pour chaque volet?

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002

Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse

Pour simplifier l'évaluation, veuillez présenter une offre distincte pour chaque volet.

Question 7

Sous la section 5.1 Attestations exigées avec l'offre, il est indiqué que les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre :

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ciif/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Pouvez-vous préciser ce que signifie « documentation exigée »? Pourriez-vous indiquer le nom d'un document ou d'un formulaire précis, et où trouver cette documentation exigée? Ce n'est pas clair lorsqu'on visite le site Internet.

Réponse

Veuillez consulter la section 17, Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (http://www.tpsqc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html).

- a. **Liste des noms :** Tous les fournisseurs, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :
 - les fournisseurs constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
 - ii. les fournisseurs soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
 - iii. les fournisseurs soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée, l'autorité contractante informera le fournisseur du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fournir la liste des noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du fournisseur du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002

Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- b. Pendant l'évaluation des soumissions ou des offres, un soumissionnaire doit, dans les 10 jours ouvrables, informer par écrit l'autorité contractante de toute modification de la liste des noms présentée conformément au paragraphe 17a).
- c. Pendant toute la durée d'un accord immobilier ou d'un contrat, le fournisseur doit informer le registraire d'inadmissibilité et de suspension, par écrit et dans les dix jours ouvrables, de ce qui suit :
 - toute accusation, condamnation ou autre circonstance pertinente aux fins de la politique concernant le fournisseur lui-même, ses affiliées ou ses premiers soustraitants:
 - ii. toute modification de la liste des noms présentée conformément au paragraphe 17a).
- d. Le Canada peut vérifier l'information soumise par un fournisseur, et ce, à tout moment pendant la durée d'un accord immobilier, d'un contrat ou de tout autre instrument d'approvisionnement (p. ex. offre à commandes, arrangement en matière d'approvisionnement). Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires, par exemple des validations de tiers, des formulaires de consentement et d'autres éléments de preuve pouvant notamment servir à établir l'identité du fournisseur ou son admissibilité à conclure un accord immobilier ou un contrat avec le Canada. Le fournisseur doit alors fournir les renseignements demandés dans les délais indiqués, à défaut de quoi il peut être déclaré inadmissible à conclure un accord immobilier ou un contrat avec le Canada.
- e. **Présentation de renseignements supplémentaires** : Le fournisseur doit fournir tout renseignement supplémentaire pertinent aux fins de la politique, comme des attestations et des validations de tiers, dans les délais imposés par TPSGC ou l'autorité contractante.

Question 8

La section 5.2.2, Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre, et la section 5.2.3.3, Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre, semblent exigent les mêmes renseignements.

Dans la section 5.2.3.3, Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre, il est indiqué : « L'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi -Attestation remplie ».

Il n'y a pas de lien pour nous mener vers le formulaire d'attestation ou le lien qui devait être inclus ne fonctionne pas. Pourriez-vous préciser l'emplacement de cette attestation?

Réponse

Veuillez consulter la modification n° 3 ci-dessous.

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF)

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002

Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 9

Nous sommes une entreprise à propriétaire unique et nous menons nos activités avec des associés auxquels nous attribuons des contrats. Veuillez préciser la manière dont la question des attestations s'applique à nous et à nos associés puisqu'il n'y a qu'une mention aux personnes morales, aux coentreprises ou aux partenariats.

Réponse

Voir la réponse à la question 7 (n° 2).

Question 10

Au critère CTC3, pour avoir le maximum des points, est-ce que l'offrant doit démontrer une expérience d'au moins six (6) ans supplémentaires aux trois (3) ans démontrés aux critères techniques obligatoires pour un total cumulatif d'au moins neuf (9) ans?

Réponse

Au critère CTC3, pour obtenir le maximum de points, l'offrant doit en effet démontrer qu'il possède **plus** de six (6) ans d'expérience, qui **s'ajoutent** aux trois (3) ans démontrés dans le cadre des critères techniques obligatoires; donc, un peu plus de neuf (9) ans.

Question 11

Dans la section 6.2.1, Conditions générales, on indique le document 2035 du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA). Dans le document2035 24 (2008-05-12), l'article 12, Responsabilité mentionne ce qui suit : Les parties conviennent qu'aucune disposition relative à la limitation de la responsabilité ou à des indemnités ne s'applique au contrat à moins d'être reproduite entièrement dans les articles de convention. Nous aimerions demander que la limite de responsabilité suivante soit intégrée :

« Dans aucun cas la responsabilité de l'entrepreneur ne devra dépasser le montant total payé par le Canada dans l'Énoncé des travaux pour la commande subséquente individuelle dans le cadre de laquelle les dommages ont eu lieu ».

Réponse

Non. Les conditions générales demeurent inchangées.

Question 12

Il existe une erreur dans la feuille de calcul excel. Pouvez-vous fournir une version corrigée?

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002 Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse

La feuille de calcul a été corrigée. Les fournisseurs doivent contacter le responsable de l'offre à commandes directement pour obtenir la version révisée.

B) Modifier la demande d'offres à commandes

1. Modification 001, Question 1

Supprimer:

Voir la page 4 de la demande d'offre à commandes (DOC), section 1.2.3. La Politique sur le contenu canadien s'applique et la concurrence est exclusivement limitée aux offres offrant des biens ou des services canadiens, conformément à la clause M3053T (2014-11-27) du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (Guide des CCUA).

Voir, section: 5.2.3.1 Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux services canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande d'offres à commandes, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les offres accompagnées d'une attestation à l'effet que le service offert est un service canadien, comme défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

À défaut de fournir cette attestation remplie avec l'offre, le service offert sera traité comme un service non canadien.

L'offrant atteste que :

() le service offert est un service canadien tel qu'il est défini au paragraphe 2 de la clause <u>A3050T</u>.

2. À l'annexe B, Base de paiement :

B.2, Prix tout compris

Supprimer :

La fiche de calcul Excel intitulée bdp 86100-170002.xlsx.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 524zf.86100--170002 Buyer ID - Id de l'acheteur 524zf CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.	à la Partie	5, Attestations	et renseignements	supplémentaires,
----	-------------	-----------------	-------------------	------------------

Supprimer : section 5.2.2, Programme de contrats fédéraux pour l'équité en ma	atière
l'emploi - Attestation d'offre	

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.